

N/REF : 9/06/2026 14H12 C:001873 I:19661
V/REF : 0826A87121
V/Email reçu le Mardi 09/06/2026 a 14H12

IPA PARIS

**6 RUE ANDRE GIDE
92328 CHATILLON CEDEX FRANCE**

IMMEUBLE : 2 SAND
2 RUE GEORGES SAND
35530 NOYAL SUR VILAINE

Rennes, le 25 Juin 2026

Référence Marché: Plomb./Electricité/Serrurerie
LOCALISATION : 2 RUE GEORGES SAND - M GUYOMAR FRANCOIS 06 49 27 89 77
MOTIF : DISJONCTIONS INTEMPESTIVES

VOUS POUVEZ RÉALISER LES TRAVAUX DANS LA LIMITE DE 250 € HT. AU-DELA
DE CE MONTANT, UN DEVIS DOIT ETRE ENVOYÉ POUR VALIDATION.

Donneur d'ordre : _ PERMANENCE AXA

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 24/06
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RECHERCHE DE PANNE ÉLECTRIQUE
CONSTAT : ISOLEMENT AU NIVEAU D'UN GRILLE PAIN.
RETRAIT DU GRILLE PAIN
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
FERMETURE TABLEAU ÉLECTRIQUE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : LE COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 25/06/26 A 12H22
PLATEAU.CTH@AXA-ASSISTANCE.COM

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et
Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	EL1-Rech.panne+isol.<=1h15	Lu-Ve 8h-18h	1	121,00	121,00
TOTAL H.T.					121,00
T.V.A. a 10,00%					12,10
TOTAL T.T.C.En EURO					133,10

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.